

RAHES

Revue Africaine d'Histoire
Économique et Sociale

ISSN-L : 3080-5961

ISSN-P : 3080-5953

Revue semestrielle

Numéro

01

Novembre 2025

www.rahes.net

Revue Africaine d'Histoire Économique et Sociale

ISSN-L : 3080-5961

ISSN-P : 3080-5953

RAHES , N°01, Novembre 2025
Revue d'Histoire Économique et Sociale
www.Rahes.net

RAHES
Revue d'Histoire Économique et Sociale
Laboratoire de Recherche en Sciences Historiques (LARSHI)
Département d'Histoire
Université Alassane Ouattara – Bouaké Côte d'Ivoire

N° 01
Novembre 2025

COMITE DE RÉDACTION DE LA REVUE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : M. BRINDOUMI ATTA KOUAMÉ JACOB
RÉDACTEUR EN CHEF : M. GOLE Koffi Antoine
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : M. KOUAKOU N'dri Laurent
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : M. KOUADIO Kouakou Didié
SECRÉTAIRES ADJOINTS DE RÉDACTION : M. KOUAMÉ N'guessan Bernard
RESPONSABLE DE LA DIFFUSION : M. KRA Kouamé Antoine
RESPONSABLE FINANCIER : DR /MC ESSOH None Rose Délima,
RESPONSABLE FINANCIER ADJOINT : Dr. YAO Élisabeth
WEB MASTER :

Professeur Titulaire, UAO
Professeur Titulaire, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître Assistant, UAO
Maître de Conférences,
Maître Assistant, UAO

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

M. Simon-Pierre EKANZA
M. Ousseynou FAYE
M. Aka KOUAMÉ
M. Egue Jean-Michel LATTE
M. Moussa Willy BANTENGA
M. Augustin ANASSE
-M. Mamadou BAMBA
M. Yacouba ZERBO
M. Moritié, CAMARA
M. Koffi Antoine GOLE
M. BEKOUIN Tanoh Raphael
Koffi N. Joseph TSIGBE
M. Kouakou Désiré M'BRAH
M. Yacouba BANHORO
M. Didier Marcel HOUENOUE
M. Ahmeth N'DIAYE
M. Ismaïla CISS
M. Valy FAYE
M. Ben Soualiou MEITE
Mme Akabla Florentine AGOH Epse KOUASSI
Mme None Rose De Lima ESSOH Epse SORO
M Jean Charles. DEDE
M. Seydou Oumar KANE
M. Mian Newson Kassi Mathieu ASSANVO
M Adou Marcel. AKA
M. SEKA Jean-Baptiste

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Dakar)
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-CI.)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-CI.)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké – CI.)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou-BF)
Professeur Titulaire, Université Abomey Calavy (Bénin)
Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop (Dakar – S.)
Maître de recherches, IFAN
Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop (Dakar – S.)
Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Maître de conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maîtres de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maître de Conférences, Université Joseph Ki-Zerbo Ouagadougou)
Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Maître de conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa)
Maître Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa)

ADMINISTRATION

LABORATOIRE DE RECHERCHE EN SCIENCES HISTORIQUES (LARSHI)
Département d'Histoire
Université Alassane Ouattara
Les articles sont envoyés à : revuerihessh@gmail.com

Normes de rédaction (NORCAMES/LHS)

La présentation du texte est conforme à la norme proposée par le CAMES en 2016

La saisie devra être effectuée avec traitement de texte Word. La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'imprimeur. Le texte dans son intégralité (introduction, développement, conclusion et références bibliographiques) doit être rédigé en Arial Narrow, taille 12.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, -, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Le résumé

Le texte de l'article sera accompagné d'un résumé, en français et en anglais (abstract), comportant la problématique, l'objectif général et les principaux résultats. Composé de 200 mots maximum, et de taille 10, ce résumé ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit.

Les mots clés

Le résumé est suivi des mots-clés en nombre raisonnable (5 à 8 au maximum) seront donnés, en français et en anglais (key words). Ils seront en taille 10.

L'auteur

La présentation de l'auteur est la suivante : Le ou les prénom(s) suivi du nom (le nom en majuscule dans l'ordre prénom, nom), adresses compètes (institution, Laboratoire ou département, adresse électronique, pays et numéro de téléphone). Le ou les prénom(s) et le nom en gras, taille 12 et le reste des informations ci-dessus en taille 11

Sources d'archives

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives)–Fonds – le carton ou dossier – le titre du document- et l'année. Exemple : ANCI, 1RR47, SERVICE AGRICOLE, Rapport sur la situation agricole du cercle de Daloa : 1907 -1932.

Sources orales :

Nom et statut du témoin (fonction, âge, etc.) – le lieu et la date de l'entretien.

Références internet

Le moteur de recherche, le site, l'adresse, le titre du document, la date de mise à jour ou de mise en ligne, la date de consultation, le Webmaster.

Les articulations de l'article

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; ; 3. ; etc.)

Les citations

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : - (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; -

Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples : - En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens () ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

« Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire ».

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères ». (S. Diakitè, 1985, p. 105).

Les notes de bas de page

Les sources historiques (archives, sources imp et sources orales), les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.) Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p.145-151

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

SOMMAIRE

DIAKITE Brahima, DOUMBIA Ali, KONE Issa : Les enjeux de la présence militaire chinoise en Afrique (2004-2024).....	11 à 22
Aboukar ABBA TCHELLOU : Les échanges sous forme de troc et des objets à usage monétaires dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad de la fin du XIXe au XXe siècle.....	23 à 40
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE : Expédition militaire ashanti sur la côte en Gold Coast au XIXe siècle (1813-1816).....	41 à 61
AMADOU BELLO : Tangible and intangible cultural heritage and development in northern Cameroon.....	62 à 77
Dr. Ibrahima Khalilou DIAGNE : Distribution des poteries en milieu wolof au Sénégal, production artisanale et consommation domestique.....	78 à 96
Ignace KOFFI :La poste de Côte d'Ivoire face à l'avènement des NTIC (1996-2020)	97 à 107
Boubacar SAMBARE : Le marché du textile en Afrique Occidentale Française (A.O.F.) : un enjeu commercial majeur à l'époque coloniale (Fin XIXe siècle – 1958).....	108 à 123
Dre Félicité PAHO NYA : Colonisation française et désorganisation du travail agricole dans les sociétés traditionnelles africaines : cas du village Bangangte au Cameroun (1916-1960).....	124 à 141
Stéphanie Laetitia BEKONO NDONGO : L'appui du Fonds Européen de Développement dans la programmation budgétaire au Cameroun : expérience du PAPDEP, 2007-2011.....	142 à 156

Rokia Alexandra KONATE : Les effets sociaux et politiques des modèles de protection des réfugiés libériens en Côte d'Ivoire.....	157 à 175
Hervé Landry COULIBALY et Sita POROGO : Le marché central de Ouahigouya de 1991 à 1996 : reconstruction et modes de gestion.....	176 à 192
Joseph Yannick MBATCHOU : La montée des discours de haine et de violences pendant les élections présidentielles au Cameroun : enjeux et perspectives.....	193 à 209
Nonwhoun Ulrich Ange Priva ZOUHO : Les troubles psychiatriques dans la colonie de Côte d'Ivoire : éléments déterminants, approches thérapeutiques et évaluation de la psychiatrie coloniale de 1912 à 1938.....	210 à 225
N'Goran Alphonse BROU : Les migrants dans le développement socio-économique du pays Agba : 1910-1975.....	226 à 244
Kouadio Serge YAO :Le binôme café-cacao dans le développement socio-économique de la région de Bocanda : 1946-1970.....	245 à 262
N'dri Alexi KOUAME ; Sompléi Séverin FLE : Contribution à l'étude des stratégies de développement des filières agricoles en Côte d'Ivoire : cas de la politique d'ivoirisation de la profession bananière (1968-1993).....	263 à 282
VARIA	263
Dr Prince Appia EHUI : Éducation naturelle et IA éducative : vers un tuteur virtuel à l'aune de l'Emile.....	284 à 294

AVANT-PROPOS

La RAHES, revue spécialisée en histoire économique et sociale, est un outil de vulgarisation des travaux de recherche de l'élite universitaire, plus spécifiquement ceux des historiens d'horizon divers. Malgré les nombreux travaux publiés pas de brillants historiens à travers les siècles, de nombreux pans de l'histoire sociale et économique renferment encore de nombreux mystères non encore élucidés. Les travaux présentés par les contributeurs du deuxième numéro s'articulent autour de trois principaux axes.

Le premier axe « question socioéconomique coloniale et pratique sanitaire » regroupe cinq articles. N'goran Alphonse Brou analyse la contribution de la main d'œuvre immigrée dans le développement du pays Agba (Côte d'Ivoire). L'auteure Félicité Paho Nya s'est intéressée à la désorganisation du travail agricole dans les sociétés traditionnelles au Cameroun, cas du village Banganté. L'enjeu commercial du marché du textile de l'Afrique Occidentale Française constitue l'objet de l'étude de Boubacar Sambaré. Enfin, Ange Priva Zouho nous plonge dans l'univers de la pratique des soins psychiatriques en Côte d'Ivoire entre 1912 et 1938.

Le second axe, se rapportant aux questions militaires, contient deux publications. Le premier qui est l'œuvre de Kouamé Kossonou Sécré, présente les expéditions militaires Ashanti sur la côte en Gold Coast entre 1813 et 1816. Le deuxième est une co-production de Bahima Diakité, Ali Doumbia et Issa Koné. Il analyse les enjeux de la présence militaire chinoise en Afrique entre 2004 et 2024.

Le troisième axe traite des questions commerciales, de distribution et de la coopération et des entreprises, regroupent quatre articles. Le duo Hervé Landry Coulibaly et Sita Porogo s'est intéressé à la reconstruction et à la gestion du marché central de Ouahigouya (Burkina Faso). Aboukar Abba Tchellou révèle que les échanges commerciaux dans le bassin du lac Tchad étaient basés sur le troc et l'usage des objets monétaires. La coopération économique Nord-Sud a été l'objet d'analyse de Stéphanie Laetitia Bekono Ndongo. Elle a mis l'accent sur l'importance du FED dans la programmation budgétaire au Cameroun de 2007 à 2011. Au niveau de la Côte d'Ivoire, Ignace Koffi démontre que l'avènement des NTIC a influencé négativement la Poste, l'une des rares sociétés de l'État non encore privatisées. Quant à Ibrahima Khalilou Diagne, il a abordé la question de la distribution des poteries en milieu Wolof.

Le quatrième axe « crises sociopolitiques » propose trois publications. La première produite par Joseph Yannick Mbatchou décrit les enjeux et les perspectives de la montée des discours de haines et de violence pendant les élections présidentielles au Cameroun. La seconde est l'œuvre de Rokia Alexandra Konaté. Elle montre les effets sociaux, politiques et symboliques des modèles de protection des réfugiés libériens en Côte d'Ivoire. Enfin, Prince Appia compare l'éducation naturelle et l'IA éducative.

Le marché du textile en Afrique Occidentale Française (A.O.F.) : un enjeu commercial majeur à l'époque coloniale (Fin XIXe siècle – 1958)¹

Boubacar SAMBARE²

Résumé

Dans le cadre de l'exploitation coloniale, le marché textile africain s'est révélé un créneau porteur aux yeux des puissances colonisatrices. L'Afrique de l'Ouest, en raison de sa vieille tradition textile a particulièrement été l'objet de convoitise des industries textiles occidentales. La France, face à la concurrence des industries hollandaise, anglaise et américaine dans ses colonies de l'A.O.F., tenta tant bien que mal de contrôler et dominer ce marché. Les stratégies commerciales déployées par ces différentes industries textiles au cours des années 1940 et 1950 sont assez révélatrices de l'enjeu que représentait le contrôle de ce marché. Cet article, en se basant sur des archives coloniales, propose une analyse diachronique de la conquête du marché de l'A.O.F. par l'industrie textile française et ses concurrentes. De cette analyse, il ressort que les exportations de ces industries ont conduit à une inondation de la région d'étoffes industrielles dont l'usage par les populations supplante celui des tissus artisanaux ; entraîna par conséquent un changement de l'apparence vestimentaire des Ouest-africains.

Mots clés : cotonnades, habillement, industrie, textiles, tissus.

Abstract

In the context of colonial exploitation, the African textile market proved to be a promising niche for the colonising powers. West Africa, with its long tradition of textile production, was particularly coveted by Western textile industries. Faced with competition from Dutch, British and American industries in its colonies in French West Africa (A.O.F.), France tried as best it could to control and dominate this market. The commercial strategies deployed by these various textile industries during the 1940s and 1950s are quite revealing of the importance of controlling this market. Based on colonial archives, this article offers a diachronic analysis of the conquest of the A.O.F. market by the French textile industry and its competitors. This analysis shows that exports from these industries led to a flood of industrial fabrics in the region, whose use by the population supplanted that of artisanal fabrics, thereby bringing about a change in the appearance of West Africans' clothing.

Key words : cotton fabrics, clothing, fabrics, industry, textiles.

Introduction

¹ Initialement, cet article devait être publié dans les actes du colloque international en hommage au Pr Moussa Willy BANTENGA intitulé *L'Afrique face à ses défis : logiques du passé et dynamiques actuelles* organisé les 14 et 15 mars 2024 à l'Université Joseph KI-ZERBO. Mais pour des raisons indépendantes de notre volonté, il n'a pas pu être publié dans ce cadre. Quoi qu'il en soit, il garde son objectif de départ : une contribution en hommage au Maître qui nous a appris le métier d'historien.

² Maître Assistant en Histoire contemporaine, Université Nazi BONI de Bobo-Dioulasso, boubasambare@gmail.com

Les textiles en Afrique comme ailleurs occupent une place importante dans la vie des populations. Les rapports des Africains vis-à-vis de ces objets ont connu une évolution particulière suite à la colonisation occidentale dans la seconde moitié du XIXe siècle. A fil du temps, le marché textile africain s'est révélé un créneau porteur pour les puissances colonisatrices. L'Afrique de l'Ouest en particulier, en raison de sa vieille tradition textile a été l'objet de la convoitise des industries textiles occidentales. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, au moment où les tissus industriels occidentaux sont de plus en plus adoptés dans de nombreuses régions africaines, la France tenta de contrôler à nouveau le commerce des cotonnades industrielles au niveau de ses colonies d'Afrique noire et en particulier en A.O.F. Compte tenu de sa tradition de consommation de cotonnades artisanales et des mutations vestimentaires qu'elle connaissait du fait de la colonisation, ce territoire apparaissait comme un marché textile d'importance majeure convoité par les industries textiles britannique, hollandaise, américaine et bien d'autres. Les exportations de tissus industriels en provenance de la France connurent de ce fait une augmentation considérable entre les années 1940 et 1950 dans la zone.

Quels sont les facteurs qui ont contribué à faire de l'Afrique occidentale un marché tant convoité par les industries textiles occidentales ? Comment la France se positionnait-elle dans le commerce de tissus dans ses colonies de l'A.O.F. ?

Pour répondre à ces interrogations, l'étude, s'appuie à la fois sur des ouvrages scientifiques et les archives coloniales. Après avoir présenté la situation du marché textile avant la colonisation en Afrique occidentale, l'analyse se focalise ensuite sur deux aspects. D'une part, les exportations françaises de tissus dans les Territoires d'Outre-Mer et en A.O.F. et d'autre part, la stratégie commerciale adoptée par la France pour contrôler ce marché face à ses concurrents.

1. Les raisons de l'intérêt des industries textiles occidentales pour l'A.O.F.

Le bon fonctionnement du mécanisme de production-écoulement des cotonnades artisanales garantissait l'existence de nombreux marchés en Afrique occidentale précoloniale. A la fin du XIXe, des anciens soldats hollandais originaires de la Gold Coast introduisirent la mode du pagne imprimé dans la région. La conjugaison de ces deux facteurs a contribué à faire de l'Afrique occidentale une zone de forte consommation de textiles qui suscita la convoitise des grandes puissances textiles occidentales.

1.1. La vieille tradition textile en l'Afrique de l'Ouest

Les études ayant porté sur les textiles africains ont révélé que durant la période précoloniale, l'Afrique occidentale était une importante zone de production de cotonnades artisanales ; (Fedeau,

1982); (N. Barnard, 1989) ; (M. Coquet, 1993) ; (J. Picton, et J. Mack, 1999) ; (J. Boussari/Vokouma, 1999) ; (J. Gillow et B. Sentance, 2000) ; (J. Gillow, 2003) ; (B. Sambaré, 2016). On distinguait des zones de production comme Kano, Kong, le pays *moaga*... d'où sortaient d'importantes quantités de cotonnades destinées à alimenter les marchés régionaux.

L'artisanat textile ouest-africain produisait essentiellement des bandes de cotonnades. Sous forme de rouleaux, Ces cotonnades étaient colportées en direction des centres commerciaux par les *Dioulas*, les *Haoussas*, les *Yarsés* qui avaient fait du commerce une spécialité. Les cotonnades de provenances diverses faisaient partie alors des produits les plus demandés sur les grands marchés de la région³. Au XIXe siècle, ces marchés étaient constitués d'un réseau dense de cités marchandes disséminés à travers tout l'espace ouest-africain (E. M'Bokolo, 2008, p. 161). Assemblés, les bandes de cotonnades servaient à la confection d'une gamme variée de vêtements : caches sexe, pagnes drapés ou noués autour de la hanche, tuniques et boubous. Ce dernier vêtement apparaissait comme le vêtement de prédilection de l'Afrique occidentale qui, dès le IXe siècle avait embrassé l'islam et sa culture vestimentaire (A. Grosfilley, 2004, p. 36), (M. Coquet, 1993, p. 16).

Les cotonnades ont eu également à jouer le rôle de monnaie dans les échanges et ont été de ce fait partie intégrante des commerces transsaharien et triangulaire. Leur importance dans la société précoloniale allait ainsi au-delà de leur usage traditionnel, c'est-à-dire l'habillement. L'habitude acquise à travers l'utilisation de ces tissus artisanaux avait mis les populations ouest-africaines dans une certaine disposition pour la consommation d'articles similaires venus de l'Occident ; les tissus industriels. On comprend alors pourquoi les tissus européens étaient déjà si présents sur les marchés africains avant même la pénétration coloniale. C'est ce qu'observait Louis Gustave Binger, lorsqu'il arriva dans le village de Lera, près de la rivière Léraba (dans l'ouest de l'actuel Burkina Faso). Il signalait la présence de coudées de calicot anglais et de drap rouge ou rayé rouge et blanc vendus par les marchands de Kong (L. G. Binger, 1892, p. 264). Ces produits étaient vendus en coupes servant pour la confection de bonnets.

Ayant perçu l'importance des tissus chez les Africains, les négriers et plus tard les explorateurs en eurent recours dans le cadre des échanges qu'ils établirent avec ces populations. En effet, au moment où ils entraient en contact avec les sociétés africaines, les cotonnades artisanales ou industrielles furent des objets auxquels l'on eut recours comme présent pour gagner la sympathie des

³ On peut citer entre autres les marchés de Salaga (Ghana actuel), de Kano (Nord Nigéria actuel), Kong (Nord de la Côte d'Ivoire), Bobo-Dioulasso, Dori (Burkina Faso actuel).

chefs africains. L'explorateur Louis Gustave Binger qui traversa les pays du Burkina Faso actuel en 1888 a su mettre à profit cette approche par le textile. L'importante charge de bagage qui faisait partie de son convoi au moment où il s'apprêtait à pénétrer à partir de Kong, le territoire du Burkina Faso était constitué de dix caisses et dix ballots. Cette dernière catégorie d'effets contenait des calicots, étoffes imprimées, tissus de prix, gazes, voiles, lainages, bornous, haïks, chéchias, etc (L. G. Binger, 1892, p. 333). Comme on peut le constater, les tissus occupaient donc une place de choix dans les affaires apportées par l'explorateur dans son périple. Ils faisaient partie des cadeaux les plus attendus par les Africains. Par conséquent, ils avaient une valeur inestimable pour les premiers Européens qui osèrent s'aventurer à l'intérieur du continent africain. Binger en était conscient au moment où son convoi s'élançait en direction de l'ouest du Burkina Faso : « je me sentais aussi riche qu'au départ de Bamako. C'est donc en toute confiance et bien approvisionné que je quittais Kong, comme une nouvelle base d'opérations » (L. G. Binger, 1892, p. 333).

A partir de la seconde moitié du XIXe siècle, l'ouverture d'une brèche par les anciens combattants néerlandais originaires de la *Gold Coast* donna un coup d'accélérateur à la consommation des textiles occidentaux sur le marché ouest-africain

Le marché du textile en Afrique Occidentale Française (A.O.F.) : un enjeu commercial majeur à l'époque coloniale (Fin XIXe siècle – 1958)

1.1

imprimées en Afrique de l'Ouest

En 1830 avec l'aide de recrues venus de la *Gold Coast* enrôlés dans leur armée coloniale, les Hollandais parviennent à conquérir l'île de Java en Indonésie. L'installation des Hollandais sur cette île constitua une phase importante dans l'histoire du pagne imprimé qui apparaît sans contexte comme le tissu le plus utilisé par les Ovest-Africains dans leur habillement. En effet, il existait à Java une production artisanale d'étoffes teintées au batik et à l'indigo sur les deux faces. Cependant, cette production était insuffisante. Ce qui faisait du pagne imprimé javanais un produit coûteux. Le colonisateur hollandais ne tarda pas à voir dans cette situation une aubaine financière qu'il pouvait mettre à profit. La société néerlandaise Prévinaire fut alors encouragée à fabriquer des batiks industriels. A partir de 1852, les Hollandais mirent à contribution la machine baptisée la javanaise qui s'inspirait du mécanisme français de la Perrotine servant à imprimer les billets de banque⁴. Grâce à cette machine, ils imprimèrent à la cire, les deux côtés de l'étoffe avant la teinture (A. Grosfilley, 2004, p. 12). Cette

⁴ Il s'agit d'un procédé mécanique d'impression inventé en 1832 portant le nom de son inventeur Louis-Jérôme Perrot (1798-1878). Le principe de l'impression à partir de cette technique s'appuie sur des planches à graver en forme de plaques. Ces planches sont enduites mécaniquement de matière colorante en passant dans des bacs spécifiques avant d'imprimer ensuite le tissu.

innovation permit la création du pagne imprimé industriel hollandais connu sous le nom de wax. Produit abondamment, cette imitation du batik indonésien a connu pendant près d'un demi-siècle et au détriment de l'original, un grand succès auprès des populations locales.

Mais à partir du XXe siècle on assista à une révolution au niveau de l'artisanat du batik à Java. En effet, les artisans Javanais parviennent à mécaniser leur technique de production de batik. Dès lors, ce tissu connut une amélioration en termes de qualité et vu sa production augmenter considérablement. Les artisans furent alors à même de satisfaire aux besoins de la demande locale. Le batik javanais devint par conséquent abordable par rapport au batik industriel hollandais. A partir de ce moment, la recherche d'autres débouchés pour l'écoulement du wax était devenue la seule alternative pour les Hollandais face à cette concurrence. Or, il se trouvait qu'en 1872 les territoires hollandais de l'Afrique occidentale furent cédés aux britanniques. A cette occasion, Sept cent des soldats africains enrôlés dans l'armée hollandaise présents à Java retournèrent s'installer sur la côte au Ghana. Ils avaient dans leurs bagages les batiks qu'ils avaient pris l'habitude de porter à Java (A. Grosfilley, 2004, p. 12) ; (B. Lalinon Gbado, 2006, p. 35). Ils contribuèrent ainsi à l'introduction de la mode du pagne imprimé sur la côte de l'Afrique occidentale. A la faveur de l'introduction de la machine à coudre par les missionnaires, il se crée dans cette région de l'Afrique un besoin de tissu imprimé. A partir de la côte, l'habillement à base de pagne imprimé se diffusa en direction des zones intérieures. Un autre marché plus grand prenait ainsi forme à la grande satisfaction des industries textiles hollandaises. Leurs productions massives de cotonnades imprimées furent alors essentiellement réorientées vers ce nouveau marché que constituait l'Afrique de l'Ouest.

Avec l'avènement de la colonisation se développa toute une stratégie de conquête du marché textile ouest-africain par les industries textiles occidentales.

2. Les exportations de tissus dans les TOM et en A.O.F.

Au sortir de la Première Guerre mondiale, la France rencontrait de plus en plus de difficultés à contrôler le marché textile de l'A.O.F. qu'elle considérait comme sa chasse gardée. Pour reprendre la main, elle dut adopter une stratégie commerciale réaliste face à la rude concurrence des autres puissances industrielles textiles.

2.1. L'approvisionnement des colonies françaises de la Première Guerre mondiale au lendemain de la Seconde Guerre mondiale

A la faveur de la révolution industrielle qui caractérise l'Europe occidentale au XIXe siècle, l'industrie textile se révèle très tôt comme un secteur porteur de l'économie française. Ainsi, au cours de ce siècle et ce jusqu'à 1870, les produits textiles représentaient plus de 50% des exportations françaises (F. Jarrige et D. Todd, 2021, p. 140). A la veille de la Première Guerre mondiale, ces produits représentaient encore un tiers des exportations françaises⁵. Cette situation favorable a permis à la France colonisatrice de ravitailler plus ou moins régulièrement ses territoires d'Outre-Mer. A ce propos, le Syndicat Général de l'Industrie Cotonnière Française relève qu'en 1938, la France d'Outre-Mer absorbait près de 32,25% soit le tiers de la production métropolitaine de tissus et 1,47% des fils produits en France. Ce qui correspondait en poids à 43 500 tonnes et en valeur à 1 213 174 000 francs⁶. Partant de ces chiffres, on peut affirmer que durant la période d'avant-guerre, le marché colonial occupait une place importante pour le secteur de l'industrie textile française. Jacques Marseille résume très bien cette importance du marché colonial en ces termes :

« Barrée sur les marchés étrangers par des prix de vente trop élevés et concurrencée sur le marché intérieur par l'essor des textiles synthétiques, l'industrie cotonnière ne pouvait compenser ses pertes qu'en accaparant le débouché colonial dont la part dans les exportations totales de tissus passait de 40% en 1925 à près de 90% en 1938. » (J. Marseille, 2005, p. 249-250).

Dans cette logique, les livraisons de tissus aux territoires français d'Outre-Mer étaient pratiquement en croissance continue depuis 1919 et ont atteint près d'un milliard et quart de francs (Syndicat Général de l'Industrie Cotonnière Française, 1947, p. 3). Ce ravitaillement des colonies connut certes un ralentissement du fait de la Première Guerre mondiale mais n'a pas connu d'interruption. En effet, de 1922 à 1937 la France parvenait à livrer un peu plus de la moitié des tissus nécessaires aux besoins des populations de ses colonies⁷. Ce marché textile a été moins affecté par la crise économique de 1929-1936. Ainsi, jusqu'à la veille du Second Conflit mondial, la France avait pu contrôler le marché textile colonial des TOM et en faire sa chasse gardée.

L'émergence d'un nouveau contexte marqué par une évolution du marché textile mondial au lendemain de la Première Guerre Mondiale avait conditionné l'exportation des produits textiles français vers les colonies. Cette nouvelle situation économique a été suscitée par un certain nombre de facteurs :

⁶ Syndicat Général de l'Industrie Cotonnière Française, 1947, *L'industrie cotonnière et la France d'Outre-Mer*, Paris, Etampes, Société Générale de l'Imprimerie et de publicité, p. 1.

⁷ *Ibid.*

- l'accroissement considérable de l'outillage compte tenu du retour de l'Alsace dans le giron de la France⁸ ;
- l'industrialisation des grands pays d'Extrême-Orient dont particulièrement le Japon et la Chine et de l'Amérique du Sud (Brésil, Argentine...) qui fait perdre à la France plusieurs de ses débouchés ;
- la surproduction cotonnière en Europe Centrale et Orientale ;
- la suppression de la franchise douanière en Allemagne⁹.

Ce contexte nouveau connaît donc un renforcement de la concurrence. En plus de ses concurrents traditionnels, la France doit faire face à celle d'autres pays, asiatiques et américains qui entendaient grignoter leur part du marché.

Cette dynamique de fourniture des colonies en textiles métropolitains a connu tout de même une interruption avec l'avènement de la Seconde Guerre mondiale. De 1940 à 1945, l'industrie textile française fut coupée de sa source d'approvisionnement en coton. De plus, elle fut amputée de ses stocks et de ses produits fabriqués par les prélèvements allemands. Elle était l'un des secteurs industriels les plus touchés durant la guerre. A ce propos, les chiffres sont éloquentes : 24% des broches et 13% des métiers arrêtés pour raison de guerre¹⁰. A delà de cela, il faut aussi mentionner que l'interruption était aussi et surtout due à la pénurie de force motrice et de main d'œuvre. Pendant cette période de crise, pour couvrir leurs besoins en textiles, les colonies (françaises) échangeaient leurs produits contre des tissus livrés par d'autres puissances industrielles qui profitèrent de l'occasion pour mieux s'implanter. Les plus présentes étaient : les Etats Unis, l'Angleterre, le Brésil, la Hollande et l'Inde anglaise. Face à cette situation difficile, l'industrie textile française fit preuve de résilience en se repliant sur elle-même. La stratégie adoptée fut alors de ne produire que des textiles artificiels pour satisfaire les besoins minima des Français de la métropole¹¹. L'adoption de cette démarche a conduit à sa spécialisation dans la production de tissus destinées aux habitants de la métropole. Par conséquent, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la France perdit sa prédominance sur le marché textile des TOM. Les industries textiles françaises n'ont pu reprendre leurs activités et livrer en tissus les territoires coloniaux d'Outre-Mer qu'après la libération en 1944 par les troupes alliées.

⁸ Annexée de 1871 à 1918 par l'Allemagne, l'Alsace Lorraine a été réintégrée à la France par le traité de Versailles en 1919.

⁹ Syndicat Général de l'Industrie Cotonnière Française, 1947, *op cit.*, p. 2.

¹⁰ *Ibid*, p 6.

¹¹ Syndicat Général de l'Industrie Cotonnière Française, 1947, *op cit.*, p. 4.

Plusieurs problèmes découlant de son choix stratégique durant la guerre se sont avérés plus tard être des handicaps sérieux pour le contrôle du marché colonial. Ces problèmes expliquent les difficultés de l'industrie textile française dans l'espace commercial de ses colonies. D'abord, la France se trouve confrontée à une difficulté majeure, celle de l'inadaptation de ces tissus aux besoins des habitants de ses colonies qui sont pour la plupart situés dans la zone tropicale.

De ce fait, depuis 1945, l'approvisionnement en cotonnades des TOM apparaissait comme une question épineuse pour la France et son administration coloniale, car contrairement aux Hollandais et Anglais, elle n'a pas su très tôt prendre en compte les besoins et les goûts des Africains dans sa production de tissus¹². Ensuite, les prix des tissus fabriqués en France étaient élevés par rapport à ceux proposés par les autres puissances. Enfin, la commercialisation et la répartition géographique des contingents de cotonnades étaient régis par un régime dirigiste qui empêchait l'initiative privée de se développer. Ce système était celui des T.A.T.L. en vigueur depuis le 1^{er} octobre 1948. Il s'agissait d'impositions individuelles sur les livraisons faites par l'ensemble des entreprises françaises¹³. La résolution des difficultés de l'industrie française passait nécessairement par un assouplissement de ce système ; toute chose qui devait permettre de mieux satisfaire le marché d'Outre-Mer. En vue de rattraper son retard par rapport à ses concurrents et reprendre le dessus, la France entreprend un certain nombre d'actions visant à régler les problèmes évoqués ci-dessus.

L'approvisionnement en tissus des TOM a connu une évolution favorable au début de l'année 1949. C'est en effet au cours de cette année que pour la première fois le volume des importations de tissus en direction des TOM parvint à répondre aux besoins des populations voire à les dépasser. L'explication reposait sur la mise en œuvre d'une politique qui a privilégié d'abord le ravitaillement des populations coloniales. Concrètement, il fut demandé à l'industrie textile métropolitaine de produire plus, de manière à pouvoir satisfaire à la demande du commerce colonial. L'objectif visé était de produire 24 000 tonnes de tissus en raison de 2000 tonnes par mois. Ainsi, le réalisme commença à prévaloir dans la stratégie française de ravitaillement des colonies en tissus. Le leitmotiv était alors d'adapter la production aux besoins des Africains : « Il est souhaitable désormais que nos industriels étudient et réalisent des tissus que l'autochtone désire porter et non ceux qui pourraient se vendre dans les magasins métropolitains ¹⁴ ». Dans les colonies françaises, les populations avaient surtout besoin de

¹² ANOM, Fonds Ministériel, Affaire Economique, 651, Note sur l'approvisionnement en cotonnades des TOM, 1949.

¹³ ANOM, Fonds Ministériel, Affaire Economique, 651, Lettre du Directeur des industries diverses et du textile du 28 février 1950

¹⁴ ANOM, Fonds Ministériel, Affaire Economique, 651, Note sur l'approvisionnement en cotonnades des TOM.

tissus légers (de 100 à 120 gr. Au m²)¹⁵. Dès lors, les industries textiles françaises mirent tout en œuvre pour fournir aux colonies des tissus adaptés aux goûts des populations autochtones.

En 1950, il est mis un terme au régime de T.A.T.L. En effet, dans sa lettre adressée au directeur des Affaires économiques et du plan, le Directeur des industries diverses et des textiles informait du fait qu'il était mis fin au régime des T.A.T.L. En lieu et place, il a été institué un nouveau régime appelé « régime des primes » qui permettait d'octroyer des primes aux fabricants qui livraient aux importateurs coloniaux les tissus pour lesquels ils avaient des difficultés à s'approvisionner. Cela a permis de reconstituer des stocks de tissus en faveur des colonies. Du point de vue du Directeur des industries diverses et des textiles, cette prime devrait « inciter les industriels à développer leurs relations commerciales avec les importateurs d'Outre-Mer »¹⁶. Dans les faits, ce nouveau régime apportait plus de liberté aux industries textiles françaises qui intervenaient dans les colonies. Cependant, du fait de la concurrence, l'impact de ces différentes actions destinées à doper les exportations de l'industrie textile française, ont mis du temps avant d'être visibles en A.O.F.

2.2. La concurrence des autres industries textiles occidentales

Dès le début du XXe siècle, on retrouvait sur le marché de l'A.O.F. les produits d'industries textiles étrangères. Ces dernières avaient profité de leur longue expérience, de la Seconde Guerre mondiale et de l'absence d'industrie textile (M. Battiau, 1972, p. 121) pour bien s'implanter sur ce marché. Proposant des tissus moins chers et surtout adaptés aux besoins des autochtones par rapport à ceux français, ils donnèrent du fil à retordre aux industriels français. Les tissus étrangers qui circulaient sur le marché de l'A.O.F. provenaient surtout d'Angleterre, de la Hollande, des Etats Unis, de la Belgique, de l'Italie, du Brésil, du Japon et de l'Inde anglaise. Divers produits étaient proposés par ces pays. Parmi ces étoffes, le *wax prints*, le *fancy prints* et les mouchoirs de tête apparaissaient comme des articles spéciaux très demandés par les populations africaines.

La percée des textiles provenant d'autres pays sur le marché de l'A.O.F. s'explique en partie par le retard technologique de l'industrie française dû à l'impact de la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, au sortir de ce conflit, incapable de fabriquer bon nombre d'étoffes consommées par les populations autochtones des colonies ouest africaines, l'industrie textile française s'était résolue à laisser leur

¹⁵Syndicat Général de l'Industrie Cotonnière Française, 1947, *op cit.*, *op cit.* p. 7.

¹⁶ ANOM, Fonds ministériel, 1 AFFECO 650, Lettre du Directeur des Industries Diverses et des Textile au Directeur des Affaires et Economiques et du plan du 14 janvier 1950.

fabrication entre les mains des industries étrangères¹⁷. Cela semble avoir été une pratique courante utilisée pour résoudre le problème de besoin en textile des populations africaines. C'est dans cette optique que les imprimeurs français se sont mis d'accord pour faire imprimer au maximum 1 500 000 mètres de tissus à l'étranger¹⁸. De même, dans un de ses comptes rendus de 1954, la Compagnie Française de Textile (CFT) indiquait qu'elle a exporté en 1955 des tissus écrus français en vue de les faire imprimer à l'étranger. Les tissus obtenus à l'issue de cette opération ont été réexportés en Outre-Mer¹⁹. Les chiffres relatifs à la dépense en devises pour l'achat de tissus étrangers témoignent de la dépendance de la France vis-à-vis de l'étranger pour satisfaire aux besoins de ses colonies. Ces dépenses étaient estimées à 12 800 000 et 12 000 000 respectivement en 1946 et 1947²⁰.

En ce qui concerne le fossé existant entre les prix proposés par la France et ceux de ses concurrents, le Président de la Fédération Nationale des Syndicats du Commerce Ouest-Africains écrivait : « Les cotonnades françaises ont en général, depuis la reprise des relations Frances/Colonies, été plus chères que celles de l'étranger. Cette différence vient de s'accuser encore davantage par la récente dévaluation²¹ ». Il appuyait ses propos par des exemples concrets :

- pour les blanchis, les prix proposés par la France étaient supérieurs d'environ 25% à ceux de la Grande Bretagne et de 6% à ceux des Etats Unis ;
- en ce qui concerne les imprimés africains *prints*, les prix français étaient de l'ordre de 80 à 90% plus élevés que ceux de la Grande Bretagne et d'environ 70% que ceux des Etats Unis ;
- pour les tissus teints Drill Kaki, les prix français étaient supérieurs d'environ 85% à ceux de la Grande Bretagne et de 35% à ceux proposés par les Etats Unis²².

Ces comparaisons de prix montrent clairement que la France avait un handicap sérieux sur le marché de l'A.O.F. Dans ces conditions, la compression des prix s'imposait comme la condition *sine qua num* à remplir par les tissus français pour faire face à la concurrence étrangère. Le souhait de

¹⁷ ANOM, Fonds Ministériel, Affaire Economique, 651, Note sur l'approvisionnement en cotonnades des TOM, op cit.

¹⁸ ANOM, Fonds ministériels, Affaires économiques 652 cotonnades, Compte rendu de la réunion du 13 février 1954, p. 2.

¹⁹ ANOM, Fonds ministériels, Affaires économiques 652 cotonnades, Compte rendu de la réunion du 13 février 1954, op cit., p. 2.

²⁰ ANOM, Fonds ministériel, AFFECO 651, Lettre de Monsieur le Directeur des Affaires économiques au Ministre de la France d'Outre-mer du 19 avril 1948, Paris, p. 3.

²¹ ANOM, Fonds ministériels, 1 AFFECO 650, Lettre du Président de la Fédération Nationale des Syndicats du Commerce Ouest Africains au Directeur Général des Affaires économiques du Ministère de la France d'Outre-Mer, Paris, le 21 Novembre 1948, p.1. ; ANOM, Fonds ministériel 1 AFFECO 650, Procès-verbal de la réunion des importateurs de textiles SCIMPEX du lundi 7 février 1949, p.6.

²² ANOM, Fonds ministériels, 1 AFFECO 650, Lettre du Président de la Fédération Nationale des Syndicats du Commerce Ouest Africains au Directeur Général des Affaires économiques du Ministère de la France d'Outre-Mer, Paris, le 21 Novembre 1948, p.1.

l'industrie cotonnière française de voir les droits de douane sur les cotonnades non imprimées relevés en A.O.F. visait à contrecarrer cette concurrence étrangère²³. Cependant, en raison de l'apport stratégiques des contingents de tissus fournis par les industries étrangères, le Ministre de la France d'Outre-Mer d'alors s'y opposa. Mieux, au cours de l'année 1949, la France autorise sur la base d'un simple certificat de marchandises, l'importation de filés, de tissus, d'outils et outillage à main lié au secteur textile en provenance d'Espagne, de Hollande, d'Italie, de Belgique, etc. Cette mesure autorise les importations pour le compte des colonies de tissus des autres puissances pourvoyeuses de textiles et plus particulièrement de Grande Bretagne²⁴. Au fur et à mesure que la France se remettait des conséquences du conflit mondial, elle parvenait à se repositionner sur le marché de l'A.O.F. et à mieux faire face à la concurrence étrangère.

2.3. Les stratégies mises en œuvre par la France pour contrôler le trafic des textiles

Si la France a pu, plus ou moins dominer le marché de l'A.O.F. jusqu'en 1938, il n'en demeure pas moins qu'à partir des années 1940, elle est confrontée de plus en plus à des difficultés pour contrôler cet espace commercial qui lui était acquis. Après la Deuxième Guerre mondiale, la reconstruction imposait un certain nombre d'orientations à la métropole. Cette contrainte obligeait l'industrie textile française à ravitailler d'abord les secteurs stratégiques prioritaires. Il s'agissait notamment de l'Administration, de l'Armée, des Mines et des Chemins de fer. Les territoires d'Outre-Mer et l'Afrique particulièrement n'étaient pas inclus dans ces secteurs. D'où les difficultés à les ravitailler en tissus adaptés aux besoins de leurs populations. Au cours des années 1940, les voies empruntées par la France pour ravitailler l'A.O.F. dont les besoins en tissus étaient considérables, s'apparentent plus à du bricolage. A titre d'exemple, comme solution à la pénurie en produits textiles essentiels en 1943, il est prévu 100 tonnes de laine fournie par la colonie d'Algérie à transformer pour le compte de l'A.O.F. en vue de couvrir ses besoins en habillement²⁵.

Principale destination des tissus français en Afrique subsaharienne, l'A.O.F., a été durement touchée par cette politique commerciale maladroite. Les importations françaises dans la zone étaient chiffrées seulement à 50% sur l'ensemble des tissus reçus en 1947 alors qu'en 1938 elles étaient

²³ANOM, Affaires économiques 652, cotonnades, Lettre du Ministre de la France d'Outre-Mer au Secrétaire d'Etat aux affaires économiques/Services des tarifs douaniers et de la législation du commerce extérieur, 23/12/1953.

²⁴ANOM, Fonds ministériels, 1 AFFECO 650, Lettre du Président de la Fédération Nationale des Syndicats du Commerce Ouest Africain au Directeur Général des Affaires économiques du Ministère de la France d'Outre-Mer, Paris, le 21 Novembre 1948, op. cit., P.2

²⁵ ANOM, Fonds ministériel, 1 AFFECO 221, Lettre du 20 Février 1943 du Secrétaire à la production à Monsieur le Gouverneur Général de l'A.O.F., Dakar.

estimées à 84%²⁶. Le tableau N°1 montre la part qu'elle occupait dans le ravitaillement destiné aux colonies françaises d'Afrique subsaharienne. Sur les trois années considérées (1938, 1946 et 1947), ses importations sont largement supérieures à celles de l'A.E.F., du Cameroun et du Togo²⁷. Les chiffres relatifs aux importations de ce territoire entre 1948 et 1951 permettent de mieux comprendre son poids en termes de consommation de tissus. Avant la guerre, l'A.O.F. importait de la métropole plus de 8000 tonnes sur 14 000 tonnes destinés aux territoires d'Outre-Mer excepté l'Indochine. En 1948, elle a importé 9 111 tonnes de tissus et couvertures dont 5 256 de France. En 1949, elle a importé 7 200 tonnes de la France et 1838 tonnes de l'étranger.

Le syndicat des cotonniers était bien conscient que pour contrôler une part importante du marché de l'A.O.F., il fallait changer de stratégie : « Il faut livrer des tissus appropriés aux goûts, à la mode et aux habitudes des autochtones ²⁸ ». Au cours des années 1940, les livraisons de textiles en A.O.F. tout comme dans les autres territoires des TOM ne répondaient pas aux attentes des importateurs chargés d'alimenter le marché. Plusieurs raisons étaient à la base de cette lacune de l'industrie française qui, de ce fait était à la traine par rapport à ses concurrentes. Il s'agissait principalement des difficultés à remettre en route les industries après la libération du pays, l'importance des besoins à satisfaire et le dirigisme qui régnaient dans le secteur de l'industrie textile ²⁹. De plus, la cherté des tissus français constituait un autre handicap dans le jeu de la concurrence. Dans cette concurrence, l'industrie textile française faisait face à d'autres puissances industrielles qui étaient déjà bien implantées sur le marché de l'A.O.F.

Pour avoir une main mise sur ce marché, les responsables de l'industrie textile entreprirent de l'étudier. Cette initiative fut surtout l'affaire du Syndicat des Cotonniers. Ses visés s'expliquaient par la grande variété ainsi que le gros tonnage qui étaient importés en A.O.F. ³⁰. En commanditant cette étude prospective, les industriels avaient pour objectif de connaître les goûts des autochtones. Concrètement, les représentants du syndicat cotonnier visaient un double objectif :

« - connaître les besoins qualitatifs et quantitatifs de l'A.O.F. en tissus ;

²⁶ ANOM, Fonds Ministériel, Affaire Economique, 651, Ministère de France d'Outre-Mer, Services de statistiques, Documents et statistiques, juin 1949, p. 2.

²⁷ ANOM, Fonds ministériel, AFFECO 651, Lettre de Monsieur le Directeur des Affaires économiques au Ministre de la France d'Outre-mer du 19 avril 1948, Paris. Approvisionnement en tissus de coton des territoires de l'Union Française, p. 4.

²⁸ ANOM, Fonds ministériel 1 AFFECO 650, Procès-verbal de la réunion des importateurs de textiles SCIMPEX du lundi 7 février 1949, p.2.

²⁹ *Ibid*, p. 2.

³⁰ *Ibid*, p. 1.

- connaître le pouvoir d'achat des populations, représentés par la valeur de leurs productions à l'exportation³¹ ».

Au-delà, l'étude du marché de l'A.O.F. devrait permettre également de voir « les tissus livrés par la concurrence étrangère, de constater les genres de tissus qui manquent etc... »³². Les résultats de l'étude devraient permettre d'améliorer de façon significative les productions de tissus métropolitains destinés au territoire de l'A.O.F. Le tableau N°2 relatif aux quantités de tissus entrées en A.O.F. montre que la stratégie adoptée par la France commença à porter fruits à la fin des années 1940. En effet, à partir de 1948, la proportion de tissus entrées en A.O.F. dépasse celle étrangère en passant de 42, 23% à 61% pour atteindre 72% en 1949. En 1950, on observe que la part française était supérieure au 2/3 des textiles étrangers³³. A partir de 1951, les livraisons de textiles français en A.O.F enregistraient une nette progression d'une année sur l'autre³⁴. De façon général, les années 1940 et surtout 1950 correspondent à une période d'accroissement des importations textiles françaises en A.O.F. La volonté de contrôler ce marché entraîna une entrée massive des textiles industriels dans cet espace territorial (B. SAMBARE, 2018, p. 294). Cela eut un impact sur la consommation des tissus industriels des autochtones et par conséquent sur leur apparence vestimentaire.

Tableau N° 1 : Importations de tissus en poids (Quintaux métriques) Toutes provenances

Territoires	1938	1946	1947	Pourcentage 1947 par rapport à 1938
A.O.F.	104 650	78 860	141 130	134%
A.E.F.	16 110	13 260	19 080	116%
Togo	4 960	4 510	6 760	136%
Cameroun	8 000	11 250	24 810	310%
Total	133 720	107 880	191 780	143%

Source : Extrait de ANOM, Affaires économiques 651, Rapport sur les importations de tissus dans les différents territoires de l'Union Française, Paris, Mars, 1948, Tableau I.

³¹ *Ibid.*

³² ANOM, Fonds ministériel 1 AFFECO 650, Procès-verbal de la réunion des importateurs de textiles SCIMPEX du lundi 7 février 1949, *op cit.*, p. 2.

³³ ANOM, Fonds ministériel, Affaires économique 651, AE3, Note sur les importations de cotonnades dans les Territoires d'Outre-Mer, 11 mai 1951, p. 2.

³⁴ ANOM, Affaires économiques 651, Lettre de la Direction du Service des marchandises à M. Valdat du 20 Décembre 1951, Paris.

Tableau N°2 : Quantités de tissus entrées en A.O.F. entre 1947 et 1949 (1^{er} trimestre)

Années	France	Etranger	Total	Proportion	
				France	Etranger
1947	8 326 t	11 387 t	19 713 t	42, 23%	57, 77%
1948	7 813 t	4 977 t	12 790 t	61%	39%
1949	4 906 t	1 860 t	6 766 t	72%	27,50%

Source : Extrait de ANOM, Fonds ministériels, 1 AFFECO 650, Lettre du Président de la Fédération Nationale des Syndicats du Commerce Ouest Africains au Directeur Général des Affaires économiques du Ministère de la France d'Outre-Mer, Paris, le 21 Novembre 1948, p. 2.

Conclusion

Les territoires de l'Afrique Occidentale Française apparaissaient comme un potentiel marché où l'on pouvait facilement écouler les produits industriels européens. A l'issue de la conquête coloniale et de l'ouverture des pays africains à l'économie monétaire, les textiles furent parmi les produits industriels, ceux qui ont le plus envahi le marché ouest-africain. Ainsi, au cours de la période coloniale y circulait des étoffes en provenance de divers pays. Ayant pu contrôler tant bien que mal le trafic de ces produits dans son pré carré ouest-africain, la France doit faire face à partir de la Seconde Guerre mondiale à la rude concurrence de puissances industrielles textiles qui avaient une longue expérience sur le marché africain. Les plus redoutables étaient l'Angleterre, la Hollande et les Etats-Unis. L'importance des exportations textiles en direction de l'A.O.F. au cours des années 1940 et 1950 atteste de l'ampleur de cette concurrence et de l'enjeu que représentait cette zone dans le commerce des tissus. Finalement, la France parvient à rattraper son retard par rapport à ses concurrents et à se repositionner sur le marché de ses colonies d'Afrique occidentale. La fourniture de tissus moins chers et adaptés aux goûts des populations a été la stratégie adoptée pour gagner cette bataille commerciale. Par le truchement de cette concurrence, des quantités importantes de textiles ont été déversés en A.O.F. Cette dynamique a entraîné une croissance de la consommation des étoffes industrielles chez les Ouest-Africains au détriment des tissus artisanaux.

Sources et Bibliographie

- Archives

ANOM, Affaires économiques 651, Lettre de la Direction du Service des marchandises à M. Valdat du 20 Décembre 1951, Paris.

ANOM, Affaires économiques 652, cotonnades, Lettre du Ministre de la France d'Outre-Mer au

Secrétaire d'Etat aux affaires économiques/Services des tarifs douaniers et de la législation du commerce extérieur, 23/12/1953.

ANOM, Fonds ministériel 1 AFFECO 650, Procès-verbal de la réunion des importateurs de textiles SCIMPEX du lundi 7 février 1949, P.6.

ANOM, Fonds ministériel, 1 AFFECO 221, Lettre du 20 Février 1943 du Secrétaire à la production à Monsieur le Gouverneur Général de l'A.O.F., Dakar.

ANOM, Fonds ministériel, 1 AFFECO 650, Lettre du Directeur des Industries Diverses et des Textiles au Directeur des Affaires et Economiques et du plan du 14 janvier 1950.

ANOM, Fonds Ministériel, Affaire Economique, 651, Lettre du Directeur des industries diverses et du textile du 28 février 1950.

ANOM, Fonds Ministériel, Affaire Economique, 651, Ministère de France d'Outre-Mer, Services de statistiques, Documents et statistiques, juin 1949, p. 2.

ANOM, Fonds Ministériel, Affaire Economique, 651, Note sur l'approvisionnement en cotonnades des TOM, 1949.

ANOM, Fonds ministériel, Affaires économique 651, AE3, Note sur les importations de cotonnades dans les Territoires d'Outre-Mer, 11 mai 1951, p.2.

ANOM, Fonds ministériel, AFFECO 651, Lettre de Monsieur le Directeur des Affaires économiques au Ministre de la France d'Outre-mer du 19 avril 1948, Paris. Approvisionnement en tissus de coton des territoires de l'Union Française, p. 3.

ANOM, Fonds ministériels, 1 AFFECO 650, Lettre du Président de la Fédération Nationale des Syndicats du Commerce Ouest Africains au Directeur Général des Affaires économiques du Ministère de la France d'Outre-Mer, Paris, le 21 Novembre 1948, p.1.

ANOM, Fonds ministériels, Affaires économiques 652 cotonnades, Compte rendu de la réunion du 13 février 1954, p. 2.

ANOM, Affaires économiques 651, Rapport sur les importations de tissus dans les différents territoires de l'Union Française, Paris, Mars, 1948.

Bibliographie

BARNARD Nicholas, 1992, *La passion des Tissus : art tribal d'Afrique, d'Asie et d'Amérique*, Chênes, Fisical Book.

BATTIAU Michel, 1972, « Le développement récent de l'industrie textile dans les pays africains et malgache de la zone franc » in *Cahiers d'Outre-Mer*, N° 98, 25è année, pp.121-141.

BINGER Louis Gustave (Capitaine), 1892, *Du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi* (1887-1889), Tome I, Paris, Hachette.

BOUSSARI/VOKOUMA Jocelyne Karimatou, 1999, *Les techniques du tissage au Mogo : origine et évolution*, Thèse de doctorat en Anthropologie, Université de Provence-Aix Marseille I.

COQUET Michèle, 1993, *Textiles Africains*, Paris, Adam Biro.

PICTON John et **MACK John**, 1999, *African textiles*, London, British Museum Press.

Fédération pour le Développement de l'Artisanat Utilitaire (Fedeau), 1982, *Textiles d'Afrique*.

LALINON GBADO Béatrice, 2006, *La longue histoire du pagne*, Cotonou, Éditions Ruisseaux d'Afrique.

MARSEILLE Jacques, 2005, *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Paris, Albin Michel.

M'BOKOLO Elikia, 2008, *Afrique noire. Histoire et civilisations : Du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Hatier-AUF.

JARRIGE François, TODD David, 2021, « Produire et consommer « à la française ». Circulations textiles et insertion dans le capitalisme mondial (1780-1930) », in DELUERMOZ Quentin, *D'ici et d'ailleurs. Histoire globale de la France contemporaine*, Éditions SH/ histoire-monde, La Découverte, pp. 137-174.

GILLOW John et **SENTANCE Bryan**, 2000, *Le tour du monde illustré des techniques traditionnelles textiles*, Paris, éd alternatives.

GILLOW John, 2003, *Textiles africains*, Paris, Edition du Regard.

GROSFILLEY Anne, 2004, *Afrique des textiles*, Aix-en-Provence, Edisud.

PICTON John et **Mack John**, 1999, *African textiles*, London, British Museum press.

SAMBARE Boubacar, 2016, « L'artisanat textile burkinabè de l'époque précoloniale à l'avènement de la colonisation », in BANTENGA Willy Moussa (Sous dir.), *Histoire rurale du Burkina Faso*, Ouagadougou, Presse Universitaire de Ouagadougou, pp. 146-168.

SAMBARE Boubacar, 2018, *L'artisanat textile féminin au Burkina Faso. Des ouvriers à l'utilisation du faso dan fani par la haute couture*, Thèse de doctorat d'Histoire, Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO.

Syndicat Général de l'Industrie Cotonnière Française, 1947, *L'industrie cotonnière et la France d'Outre-Mer*, Paris, Etampes.